

AVIS DE DÉSIGNATION au conseil d'administration du

Centre intégré universitaire de santé et de services
sociaux de la Capitale-Nationale

Collège : Conseil multidisciplinaire (CM)

Conformément aux dispositions de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation d'une (1) personne au conseil d'administration de l'établissement mentionné ci-dessus.

La date de la désignation est prévue le : 26 mars 2018

Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du CM de l'établissement et inscrite sur la liste peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes ** :

- Résider au Québec;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchu(e) de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement.

** Les sages-femmes qui ont conclu un contrat de services avec l'établissement en vertu de l'article 259.2 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) sont réputées faire partie de ce collège.

Modalités de mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un **bulletin de présentation d'un candidat** que l'on obtient auprès du ou de la président(e) du processus de désignation ou du ou de la président(e) adjoint(e) du processus de désignation de l'établissement. Ce bulletin, dûment rempli, doit être signé par le candidat. Il doit également remplir la **fiche d'information** et la transmettre en même temps que son bulletin de présentation.

L'original du bulletin de présentation, dûment rempli et signé par le candidat, ainsi que la fiche d'information doivent être **reçus** au plus tard le lundi 26 février 2018, par madame Annie Caron, **au 2915, avenue du Bourg-Royal, bureau 3044, Québec, (Québec) G1C 3S2.**

Les documents reçus par télécopieur ou autres moyens électroniques ne sont pas considérés comme des originaux.

Date limite de mise en candidature : 26 février 2018 à 17h

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a plus de candidatures valides que de postes à combler, la présidente du processus de désignation dressera la liste des candidats et la transmettra au président du comité exécutif du CM.

Le comité exécutif du CM devra alors, au plus tard le 1^{er} mars 2018 déterminer si le scrutin se fera par scrutin postal ou par scrutin fait en personne.

Renseignements supplémentaires

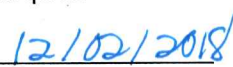
Présidente du processus de désignation pour le CIUSSS de la Capitale-Nationale

Madame Annie Caron, directrice des affaires
juridiques et institutionnelles
Tél. : (418) 266-1019 poste 1511
annie.caron2.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Présidente adjointe du processus de désignation pour le CIUSSS de la Capitale- Nationale

Madame Nancy Gilbert, avocate à la Direction
des affaires juridiques et institutionnelles
Tél. : (418) 266-1019 poste 1433
nancy.gilbert.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca


Madame Annie Caron


Date